



## RELEVÉ DE CONCLUSIONS :

3<sup>e</sup> CONSEIL DE L'ED ALL Pays de la Loire 2023-2024 n°648 du **Lundi 11 mars 2024**

(En Visio)

Conseil : 10h00 à 12h30

Pour rappel, liste des documents joints :

- Relevé de conclusion du dernier conseil du 04 décembre 2023
- Convocation/Ordre du jour
- Budget ED ALL PdL Màj
- Composition du jury pour attribution des contrats doctoraux (établissement et Région) de l'ED

Emargement : voir liste en fin de relevé p.7-8

*Envoi du présent relevé de conclusions : 19 avril par mail (PL)*

### CONSEIL DE L'ED :

#### Approbation du relevé de conclusion du Conseil du 04 décembre 2023 (envoyé le 22 décembre 2023 par mail)

Le conseil de l'ED ALL PdL approuve à l'unanimité le relevé de conclusion du conseil du 04 décembre 2023.

#### **I. Budget 2024 En pièce jointe – Présentation et vote :**

Amélia BORÉ et Patricia LOJKINE présentent l'état du budget actuel (enveloppe prévisionnelle ; dépenses prévisionnelles et dépenses réelles).

À ce jour, le budget est favorable avec un reliquat de 3151.33€ (comprenant la subvention octroyée par le Collège doctoral des Pays de la Loire de 1200€).

Le budget prévisionnel a été estimé à 6400€ pour l'année 2024 (estimation fiable, mais non confirmée officiellement par le Collège doctoral). Geoffroy MARTIN, représentant du Collège doctoral, confirme également ne pas avoir encore eu de retour à ce sujet mais qu'*a priori* la somme est correcte.

La présentation du budget se poursuit ligne par ligne par Amélia BORÉ et Patricia LOJKINE.

**Le budget est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de l'ED ALL PdL.**

#### **II. Campagne allocations doctorales établissements 2024 – membres jury auditions (Nantes, 28 juin 2024) En pièce jointe (à ne pas diffuser au-delà du cercle du Conseil) – Ouverture TEBL – organisation pratique de la journée d'auditions**

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que cette année encore nous traiterons la campagne des contrats doctoraux sur la plateforme TEBL (contrairement aux écoles doctorales de Bretagne qui passent sur Amethis).

La plateforme a été mise à jour et qu'elle est désormais ouverte pour le dépôt des sujets par les porteurs. Le dossier type « sujet porteur » a été communiqué aux directrices d'unités (Mmes S. Servoise, E. Mathieu, K. Durin et C. Lombez) pour diffusion auprès des enseignants-chercheurs HDR, avec consigne de se rapprocher d'elles pour échanger préalablement au dépôt individuel par le directeur ou la directrice de thèse.

Ce dossier « sujet porteur » n'est pas mis en ligne sur notre site web pour éviter les confusions avec le dossier « candidat ».

A chaque dépôt de sujet, P. Lojkine est notifiée et vérifie que c'est bien le dossier modèle qui a été utilisé (et le cas échéant, renvoie un dossier type vierge au porteur pour rectification et répétition de l'opération). Le calendrier est disponible sur TEBL :

<https://theses.doctorat-bretagne.fr/all-pdl>

Les principales dates dans l'immédiat, à respecter impérativement :

- . Jusqu'au 15 avril : Dépôt des sujets par les E-C des unités de recherche sur la plateforme TEBL.
- . Du 16 avril au 19 avril : Communication aux directions des unités de recherche, pour validation et vérification, de la liste des projets déposés sur la plateforme ; relecture et vérification de tous les sujets par le bureau (réunion visio du bureau le 19 avril à 9h)
- . Du 22 avril au 2 juin : Ouverture de la plateforme pour dépôt des candidatures

P. Lojkine transmet aux membres du Conseil des informations supplémentaires concernant d'autres allocations doctorales cofinancées en SHS :

-Financement ENS : une future doctorante en littérature française, normalienne, souhaite s'inscrire à l'Université d'Angers sous la direction de Carole Auroy et va candidater parallèlement sur les allocations doctorales ENS et sur un CDE UA.

-Cofinancement Région :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/allocations-doctorales-cofinancees>

Dans les faits, il est regrettable que le calendrier des trois établissements n'ait pas du tout été coordonné cette année en Pays de la Loire avec un fort décalage entre des dépôts de sujets programmés précocement par UA (décembre 2023) et une campagne de printemps clôturant respectivement le 19 mars 2024 (UN) et le 12 avril (LMU).

**Post réunion** : les projets déposés par les UR rattachés à notre ED n'ont pas été retenus et ne bénéficieront pas cette année d'allocations doctorales cofinancées Région.

-Cofinancement Angers-Le Mans : la publicité sur l'allocation doctorale cofinancée Angers-Le Mans, dont c'était la deuxième édition après des débuts très chaotiques l'an dernier, n'a pas été correctement diffusée au niveau des UR en arts, lettres, langues ; pour la seconde année consécutive, elle est allée à un laboratoire scientifique.

- Cofinancement UN-Beaux-arts : **Post réunion** : Mme Corinne Miral du Collège doctoral (UN) et Sergio Coto-Rivel informent la direction de notre ED ce 12 avril 2024 qu'une allocation dédiée en Recherche-Création issue d'un partenariat entre l'école des Beaux-arts de Nantes et Saint-Nazaire et l'UN sera publiée ce printemps ; elle portera sur les Humanités environnementales, respectera notre Charte des thèses en Recherche-Création et sera dirigée par Emmanuelle Chérel (HDR, pour les Beaux-arts) et Emilie Walesak (PR, pour UN). L'appel à candidatures sera diffusé sur TEBL et le réseau RESCAM. Si cet appel est publié en avril-mai, l'audition du et des deux meilleurs candidats retenus au vu de leurs dossiers (préalablement

expertisés au niveau des Beaux-arts et du CRINI) pourrait être regroupée avec celle des CDE devant le même jury (voir ci-dessous).

P. Lojkine informe les membres du conseil que les auditions CDE auront lieu le 28 juin 2024 à Nantes devant un jury présidé par Sergio COTO-RIVEL. Le jury de recrutement est composé de 7 personnes, dont 1 doctorant. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité de chacun, la parité F/H et les équilibres entre UR et disciplines ont été respectés. La composition (non publique) du jury est communiquée aux membres de l'ED.

**Les membres du conseil approuvent la composition proposée pour les auditions des contrats doctoraux du 28 juin 2024.**

### **III. La revue doctorale TransversALL – le récent renouvellement du comité éditorial ; l'atelier de formation éditoriale et la répartition des responsabilités entre ED ALL Bretagne & ED ALL Pays de la Loire (préparation de la réunion visio prévue le 13 mars entre les deux bureaux)**

La parole est laissée à Carole AUROY (référente du comité éditorial), qui fait un retour global sur la nouvelle organisation de la revue mais surtout sur la composition et le renouvellement des membres faisant partie du comité éditorial. Elle informe les membres du conseil d'une réunion restreinte qui se déroulera en visio le 13 mars prochain (deux jours après le Conseil) à ce sujet.

Membres du comité éditorial (doctorants) :

Solange Lucas UN litt germanique  
 Etienne Garnier UA litt amér  
 Emmanuel Grospaud LMU litt fr (nouvel arrivant)  
 Sophie Pirounakis litt fr LMU litt fr  
 Rébecca Lesgoirres, R2 musicologie (nouvelle arrivante)

**Post réunion** : le 13 mars, se réunissent en visio, pour ALL Bretagne, Marie-Christine Michaud, Nelly Blanchard et Anne Goarzin (direction-adjointe et direction ED ALL Bretagne) et pour ALL PdL, Carole Auroy et P. Lojkine. Puis la réunion annuelle en présentiel du comité éditorial au complet est organisée par la doctorante Solange Lucas à la MSH Ange Guépin de Nantes le mardi 16 avril 10h-12h30 avec 7 participants dont 5 doctorants et les deux directrices-adjointes référentes Carole Auroy et Nelly Blanchard (lien visio pour les deux directrices des ED ALL).

Les points abordés :

>le bon équilibre PdL/Bretagne, une directrice-adjointe étant « référente revue » pour chacune des ED ALL : Nelly Blanchard accepte cette responsabilité, comme l'avait fait préalablement Carole Auroy ; les directrices de publication sont toujours A. Goarzin (ALL 595) et P. Lojkine (ALL 643) ;

>la répartition de la subvention obtenue auprès du Collège doctoral PdL sur l'appel à projets 2023 : convention de reversement signée (avril 2024) entre LMU et Rennes 2, les 1200€ de la subvention sont répartis ainsi :

900€ pour Rennes2 qui prend en charge le tirage de la revue (300€/n°), ainsi que la diffusion des exemplaires prévus auprès des UR des établissements rattachés aux deux ED ALL et l'organisation d'une réunion annuelle en présentiel du comité éditorial (mobilités des membres du comité à Nantes et repas) ;

300€ pour LMU qui prend en charge les mobilités de Carole Auroy pour l'atelier 2 de formation éditoriale à Rennes, sa rémunération pour l'atelier 1 à Angers (3h) et les mobilités doctorantes mancelles et nantaises pour assister à l'atelier 1 (on peut considérer ce budget LMU comme épuisé, donc) ;

>la nécessité de mettre à jour et de « relooker » le site

<https://transversall.hypotheses.org>

>la nécessité d'impliquer les directeurs de thèse, qui doivent approuver les articles de leurs doctorants en amont de leur collecte ;

>l'articulation entre le comité de rédaction (qui a récemment changé), le comité de lecture (composé de doctorants relecteurs/correcteurs assurant les navettes avec les auteurs et le suivi des articles corrigés) et le comité scientifique (composé des membres du Conseil de l'ED et des E-C des UR rattachées aux ED ALL, chargé de l'expertise au niveau de la qualité scientifique des contributions) ;

>calendrier de publication :

\*Épreuves achevées, n° à paraître incessamment : « Subversion », n°8\_avril 2024 (au lieu de 2023), 199 p. : il ne s'agit pas des actes d'une JSI, mais d'une JE de doctorants

\*n°9\_fin 2024 ou début 2025 ? : articles issus de la JSI (PdL) 2022 « Passage des langues et des arts » coordonnée par Nicolas Corréard (UN) : 4 articles de doctorants, 1 article de Philippe Forest, 1 introduction du coordinateur, 1 édito du comité éditorial + partie Varia.

En suspens pour un prochain n° (ou un n° double) : « Mythes et formes brèves » JE doctorants (UA, dir. E. Vernadakis), 11 articles demandant de nombreuses corrections ; seulement la moitié des contributions a été retournée corrigée.

\*n°10\_début 2026 ? : regroupement d'articles issus de la JSI (PdL) « L'Anachronisme » (2023, UN, CRINI) coordonnée par Bénédicte Terrisse et Karin Durin et de la JSI (2024, Brest) « Féminins en décalage » ;

\*n°11\_début 2027 ? : JSI « Discontinuités et Hybridations » (2024, UA, 3LAM) coordonnée par Agatha Mohring et Ludivine Bouton-Kelly

>la perspective d'une JSI unique pour les deux ED ALL en 2025, organisation coordonnée par un labo breton (Brest ?) et un labo ligérien (Circall/Angers ?) : thème : Animalités.

De fait, ALL PdL est engagée par ailleurs dans l'organisation d'un autre événement lourd à la rentrée 2024 (l'école d'automne d'octobre 2024 organisée à Aix-Marseille) ;

#### **IV. Label Humanités numériques (GT constitué sous l'impulsion de Mathilde Labbé, U. Nantes, retour sur la 1<sup>re</sup> réunion visio du 21 février)**

Patricia LOJKINE soumet aux membres du conseil le projet de charte d'un nouveau label Humanités numériques, qui pourrait être mise en œuvre dès la rentrée prochaine 2024-2025.

Un groupe de travail a été constitué par Mme Mathilde LABBÉ de l'Université de Nantes.

Une première réunion avec P. Lojkine, Mathilde Labbé, Olivier Aubert, François Vignale et Cécile Maynard a eu lieu le 21 février 2024.

Patricia LOJKINE propose ce projet au vote des membres du Conseil.

Approbation à l'unanimité.

Patricia LOJKINE propose de publier en amont sur notre site Web cette charte provisoire, qui doit encore être revue par deux personnes expertes identifiées par Mathilde Labbé (Marc Jahjah et Clarisse Bardiot).

Amélia BORÉ se chargera de le mettre en ligne dès le lendemain de la réunion :

<https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/ressources-et-contacts>

**Post réunion** : une réunion visio est organisée le 16 avril (Mathilde Labbé et P. Lojkine) pour finaliser la charte dont la version définitive sera soumise au vote au dernier Conseil de l'ED.

#### **V. Aides à la mobilité :**

Patricia LOJKINE présente les demandes d'aides à la mobilité. Elle rappelle que l'appel était ouvert du 08/01/2024 au 01/03/2024 pour des mobilités de janvier à juin 2024.

Elle informe les membres du conseil que nous avons reçu au total 9 demandes d'aides dont 2 d'un même doctorant.

Les demandes ont été au préalable étudiées et validées par des membres du conseil désignés rapporteurs, issus de différents laboratoires.

Les demandes acceptées sont les suivantes :

- **SETOODEHPOUR Elaheh** : somme attribuée de **150,00€**
- **MAZE Julie** : somme attribuée de **200,00€**
- **RIBOT Jonathan** : somme attribuée de **200,00€**
- **ROY Léo** : somme attribuée de **200,00€**
- **CLEMENT Chloé** : somme attribuée de **200,00€**
- **CHARRIER Claire** : somme attribuée de **200,00€**
- **DJENGOU NTONE Pauline** : somme attribuée de **150,00€**, sous réserve de recevoir une explication plus précise du cadre et de l'organisation de l'évènement, puisqu'il ne s'agit pas vraiment d'un colloque mais plutôt d'une rencontre. Par ailleurs, le conseil de l'ED ALL souhaite également savoir si la doctorante a reçu l'acceptation ou un retour confirmant son inscription.  
**Post réunion : éléments fournis à l'ED, donc demande validée.**
- **RABORD Nathan** : somme attribuée de **150,00€**

Les demandes en attente – non statuées :

- RIBOT Jonathan : Aucune somme attribuée pour le moment (2<sup>e</sup> demande d'aide à la mobilité durant la même période). La demande est reportée par décision du conseil de l'ED ALL PdL au prochain conseil qui aura lieu en mai 2024 afin de prendre à ce moment-là en considération le budget MàJ.

**La somme totale des aides à mobilités attribuée s'élève à 1450,00€.**

Les doctorants seront informés rapidement de l'avis favorable attribué à leurs demandes.

Nb : les aides pourront mettre un peu de temps à être versées aux laboratoires étant donné que les conventions de reversements sont toujours en attente de validation et signature.

**Les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'attribution de ces aides aux doctorants mentionnés ci-dessus.**

## **VI. Le point sur les formations passées (dont JSI) et à venir (dont École d'Automne) :**

**JSI :**

Patricia LOJKINE fait un retour aux membres du conseil sur la journée scientifique organisée à Angers, le 22 février 2024, sur le thème « Discontinuités et Hybridités ». L'organisation était impeccable et la qualité des interventions était au rendez-vous. La journée s'est déroulée dans l'enthousiasme et les doctorants présents (visio ou présentiel) ont dit leur satisfaction de participer à cette formation. Patricia LOJKINE informe également que des mastérants ainsi que des collègues étaient présents.

**École d'automne - en cours d'organisation :**

Patricia LOJKINE rappelle aux membres du conseil que l'école d'automne continue de s'organiser : « L'image avec et contre le texte » (17-19 octobre 2024).

Appel à candidature des doctorants : les doctorants avaient jusqu'au 16 février inclus pour adresser leur candidature au comité d'organisation ; ce dernier est composé de doctorants d'AMU :

Juliette Privat et Shun Sugino, secteur Lettres  
Magalie Martin, secteur Arts  
Greta Gribaudo, secteur Langues

**Post réunion** : Cet appel a été fructueux, avec une vingtaine de réponses de toute la France et de l'étranger ; un délai supplémentaire a néanmoins été accordé jusqu'au 15 mars, l'appel ayant été inégalement diffusé dans les UR.

Les propositions des candidats doivent s'inscrire dans un des cinq ateliers organisés : Théories et usages de la figure / ...de la scène / ...des dispositifs / problèmes et enjeux de l'illustration /...de l'adaptation.

Un site web scienceconf pour l'école d'automne a été créé :

<https://imagnetexte.sciencesconf.org>

Les candidats retenus ont jusqu'au 15 avril pour déposer la version rectifiée de leur proposition, à savoir un résumé de leur projet en 1000 mots. Ces dépôts seront intégrés dans le programme.

Dans une étape ultérieure, ils seront invités à préparer un poster.

Du point de vue financier, cet événement ne devrait pas peser sur le budget de l'ED puisque des subventions ont été obtenues, à commencer par la réponse à l'appel à projet du Collège doctoral PdL 2024. Une Convention de reversement entre LMU et AMU a été préparée et envoyée à la signature, mais un avenant est ajouté suite à la bonne nouvelle de la subvention accordée par la MSH Diagonales LMU (demande déposée par P. Lojkine : 1000€).

Le nombre des candidats retenus pour l'ED ALL PdL n'est pas encore exactement connu de nous (entre 5 et 10), mais il le sera lors du prochain conseil de mai.

Tous les frais devraient pouvoir être pris en charge les concernant.

#### VII. Lancement campagne CSI – Mai/Juin :

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que la campagne CSI va bientôt être lancée. Les dates et deadlines restent les mêmes que l'année précédente => RDV avec les membres de CSI (En avril et juin) ; Dépôt des compte-rendu CSI (Entre juin et août).

Toutes les dates sont disponibles sur notre site internet ainsi que les documents consultables et téléchargeable : <https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/pendant>

#### VIII. Questions diverses :

Elisabeth GAUCHER-REMOND pose une question concernant les dates pour le dépôt des candidatures pour l'inscription en doctorat (sans financement) à la future rentrée universitaire 2024-2025, à savoir si elles restent approximativement les mêmes ou pas.

Patricia LOJKINE répond et informe les membres du conseil qu'effectivement les dates seront sur les mêmes périodes (01 juin 2024 au 10 septembre 2024) pour une évaluation en premier conseil de l'école doctorale prévu normalement le 08 octobre 2024 (information à confirmer mais probable).

À retenir :

1<sup>er</sup> vague des dépôts de candidature : Entre le 01 juin 2024 et le 10 septembre 2024.

➔ Formulaire de demande d'inscription à modifier pour ajouter l'option Label Humanités Numériques.

2<sup>e</sup> vague des dépôts retardataire des candidatures ou dossiers incomplets : Jusqu'au 29 octobre 2024.

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que toutes les informations et dates seront précisées sur le site de l'école doctorale également : <https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/avant>

**FIN DU CONSEIL à 12h28**

Patricia LOJKINE Directrice de l'École doctorale ALL PdL



**Feuille d'émargement CONSEIL de l'ED ALL Pays de la Loire (n°643)**  
**11 mars 2024 – En visio**

**BUREAU**

Patricia LOJKINE, directrice	LE MANS	Directrice	Présente
Carole AUROY, directrice-adjointe	ANGERS	Co-directrice	Présente
Sergio COTO-RIVEL	NANTES	Co-directeur	Présent

**8 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PR ou HDR issus des UNITES DE RECHERCHE**

Emmanuel VERNADAKIS	ANGERS	Cirpall	
Pauline BRULEY	ANGERS	Cirpall	Présente
Anne-Laure FORTIN-TOURNES	LE MANS	3LAM	Présente
OMMUNDSEN-PESSOA Ludmila	LE MANS	3LAM	Présente
Walter ZIDARIC	NANTES	L'AMO	Présent
Elisabeth GAUCHER-REMOND	NANTES	L'AMO	Présente
Emilie WALEZAK	NANTES	CRINI	Excusée
Pierre CARBONI	NANTES	CRINI	Présent

**3 GESTIONNAIRES**

Amélia BORÉ	LE MANS	Gestionnaire de direction	Présente
Élise GUILLET	ANGERS	Gestionnaire de site	Présente
Dongmei LACROIX	NANTES	Gestionnaire de site	Présente

**4 DOCTORANTS ELUS**

Nathan RABORD	LE MANS		
Suppl. Alaïs LE VILLAIN	ANGERS	3LAM	
Viviane KÖHLI (PILARD)	ANGERS		
Suppl. Léo ROY	ANGERS	Cirpall	
Louis PICHOT	NANTES	CRINI	Présent

Suppl. Michaël OLUSA	NANTES		
Anne MORVAN	NANTES	L'AMO	
Suppl. Jonathan RIBOT	NANTES		

#### 4 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Clara HÉRIN	LE MANS	-	Présente
Nicolas DUFÉTEL	ANGERS	-	Excusé
Émilie CHEVALME	NANTES	-	
Anne-Hélène FROSTIN	ANGERS	-	Excusée

#### MEMBRE INVITÉ PERMANENT

Anne GOARZIN, directrice ED ALL Bretagne	RENNES	Université de Rennes	Absente
--	--------	----------------------	---------